



# Jonction

Volume 43 n° 4. septembre 2022

## L'AUTOMNE AVEC SES RICHES COULEURS



ROB BAGSHAW PHOTOGRAPHY

**Abonnement / renouvellement  
25 \$ / an (10 numéros)**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

(Remplir et poster avec votre paiement  
par chèque libellé à :)

*Municipalité Aston-Jonction*

1300 rue Principale, Aston-Jonction Qc  
G0Z 1A0

Envoi de publication, convention 40036826  
Dépôt légal :  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISSN0821-218X

Abonnement

Changement d'adresse

Contribution

Renouvellement

## Numéros importants à retenir

Municipalité Aston-Jonction : 819 489-1158

Dépanneur Aston

et p'tit café du village : 819 489-1223

Bibliothèque : 819 489-1103

Paroisse Saint-Frère-André

(messe, baptême, funérailles :

Gilbert Héon, curé 819 399-2018

Télécopieur : 819 399-3632

Cimetière :

(Jacques Bergeron) 819 226-3330

Sûreté du Québec : 310-4141

Hydro-Québec (panne) : 819 790-2424

Centre Anti-Poison : 1 800 463-5060

Violence conjugale : 1 800 363-9010

Sopfeu (forêt) : 1 800 463-3389

Tel-Jeunes : 1 800-263-2266

Centre de prévention suicide :

1 866-Appelle

1 866-277-3553

**PARTOUT AU QUÉBEC**

**Jonction** est un journal d'informations communautaires publié mensuellement (sauf en août et en janvier) et est distribué gratuitement dans tous les foyers d'Aston-Jonction.

\*\* Abonnement possible si vous demeurez à l'extérieur

\*\* Offrir le **Jonction** en cadeau à un parent ou à un ami de l'extérieur

\*\* Contribuer financièrement à la réalisation du journal

**\*\* Pour placer de la publicité dans le Jonction \*\***

La publication d'annonces personnelles est gratuite pour les résidents.

**Pour les compagnies et les commerces:**

Cartes affaires : 60 \$ / an

1/4 page : 20 \$ 1/3 page : 25 \$ 1/2 page : 35 \$ 1 page 40 \$

**Chèque libellé à la Municipalité d'Aston-Jonction**

### COMITÉ DU JONCTION

Rédaction : Ginette Lachapelle

Collaborateurs : Richard Bergeron, Lise Dufresne, Monique Doucet, Guy Gaudet

Corrections : Lise Dufresne, Monique Doucet, Richard Bergeron

**NDLR : Toute lettre doit être dûment signée du véritable nom de l'auteur. Le Jonction ne se tient nullement responsable des idées émises dans ses différentes composantes. De plus, le Jonction se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère diffamatoire, de l'abréger ou encore de la corriger avant sa publication.**

*Mot  
de  
la  
mairresse*



Chers citoyens, chères citoyennes,

Déjà septembre!

Est-ce moi ou l'été a passé vite?

Quoi qu'il en soit, j'espère que chacun d'entre vous a pu passer du bon temps avec les siens durant cette période plus détendue pour certains et très occupée pour d'autres. Chapeau à nos travailleurs d'ici qui doivent composer avec Dame Nature qui est capricieuse cette année, disons-le!

Du point de vue de la municipalité, la rentrée automnale se fait sentir également. Nous avons eu l'occasion d'avoir différentes formations avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation durant l'été. Ainsi, nous travaillerons à administrer différemment la municipalité et cela aura un effet sur la façon d'établir de nouveaux projets. Nous serons épaulés par le MAMH dans ces changements qui seront profitables pour notre communauté.

Le projet des eaux usées est toujours d'actualité et les démarches se poursuivent tel qu'il est prévu au calendrier. Nous devons également amorcer l'ébauche d'une nouvelle rue puisque l'ensemble des terrains de la rue Lupien ont trouvé preneur et que le CDÉ reçoit des demandes pour de nouveaux terrains.

Dans un autre ordre d'idée, je vous invite à participer en grand nombre aux différentes activités qui se passent dans la communauté. Nous avons eu de belles activités avec la fête nationale et la vente de garage de la FADOQ d'ailleurs! Ce fut un plaisir de vous voir et surtout de vous rencontrer à nouveau!

Le 17 septembre prochain, Les Loisirs d'Aston feront leur méchoui au profit du Noël des enfants. Nous vous invitons à venir festoyer avec nous sous une thématique country pour l'occasion.

La réouverture du p'tit café est prévue le 29 septembre. Venez voir les améliorations apportées au local où nos bénévoles concoctent de merveilleux petits plats. La subvention Nouveaux Horizons a permis de belles réalisations et elle a été rendue possible grâce à monsieur Louis Plamondon, Député de Bécancour-Nicolet-Saurel que nous avons eu le plaisir de recevoir en juillet et grâce à monsieur Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour pour l'achat d'un réfrigérateur. Une nouvelle subvention est en préparation et nous aurons davantage de nouvelles sous peu pour continuer les améliorations du p'tit café en collaboration avec le CIUSSS et la MADA. C'est le temps de prendre de nouvelles habitudes avec la rentrée, venez faire du bénévolat!

Bonne rentrée à chacun de vous!

Christine Gaudet

# LA MUNICIPALITÉ EN BREF

Téléphone : 819 489-1158  
Courriel : [dg@aston-jonction.ca](mailto:dg@aston-jonction.ca)

PROCHAINE SÉANCE  
Lundi 12 septembre 19 h 30

*Les séances du Conseil sont maintenant en présentielles. Disponibles aussi sur YouTube.*

## EN JUILLET

Nomination de M. François Noël au poste de directeur général et greffier-trésorier.

Contrat de déneigement octroyé à RPM Excavation Inc. (Michel Boucher) de Daveluyville pour les années 2022-2023 au montant de 44 369 \$ et pour 2023-2024 au montant de 47 320 \$ plus les taxes applicables.

Adoption de la quote-part 2022, au montant de 1 562 \$, pour la CTA Grand Tronc Inc.

Acceptation de la demande du MTQ pour un chemin de détour pendant la réfection de 2 ponceaux sur le 11<sup>e</sup> Rang du 15 août 2022 au 18 août 2022.

Appui à la semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

Nettoyage du fossé du 3<sup>e</sup> Rang sur 350 mètres au croisé du 11<sup>e</sup> Rang pour un montant de 1 140 \$ plus les taxes applicables.

## EN AOÛT

Adoption de la troisième programmation de la TECQ 2019-2023 : Ajout de la réhabilitation du 3<sup>e</sup> Rang pour une somme de 411 384 \$.

Travaux de lignage octroyés à Lignes Maska de Sainte-Cécile-de-Milton pour le marquage de la Route de la Voie ferrée, du 3<sup>e</sup> Rang et du 10<sup>e</sup> Rang pour une somme de 51 983 \$ plus les taxes applicables. Ce montant est subventionné par les programmes PPA-ES et PPA-CE pour un montant total de 51 393 \$.

Nomination de Mmes Line Pellerin à titre de représentante et Liliane St-Hilaire, substitut au nouveau Comité de pilotage local Municipalité Amie Des Aîné(e)s MADA auprès de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Ajout de un an au contrat accordé à la Croix-Rouge et une participation financière de 180 \$.

Achat d'une licence de CANVA au montant de 150 \$ pour rafraîchir les articles, les publicités sur Facebook, les journaux et le site web de la municipalité.

Changement de deux luminaires du terrain de tennis par Lemtek Inc. effectué le 15 août 2022.

Dernier versement des taxes municipales le 13 août 2022.

## DATE DE TOMBÉE DU JONCTION

En 2022, tous les textes qui ne respecteront pas la date de tombée seront reportés dans le Jonction suivant. Faites parvenir vos photos à la municipalité pour une meilleure qualité.

Tous les textes et toutes les publicités doivent être rendus à la municipalité pour le 10 du mois courant.

# LA MUNICIPALITÉ EN BREF

## AVIS PUBLIC :

### PROJET DE RÈGLEMENT NO 196-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIQUE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ D'ASTON

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donné par François Noël, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Aston-Jonction, que le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, à la session du 12 septembre 2022 le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus. Cette session aura lieu à la salle du Conseil au 1300, rue Principale, Aston-Jonction à 19 h 30.

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- l'intégrité des membres de tout conseil municipal
- l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public
- le respect envers les autres membres d'un conseil, les employés et les citoyens
- la loyauté envers la municipalité.

Les objectifs sont de prévenir notamment :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions
- toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement durant les heures d'ouverture du bureau municipal du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 30.

Donné à Aston-Jonction ce vingt-neuvième jour du mois d'août deux mille vingt-deux.

*François Noël, directeur général et greffier-trésorier*

#### AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

**AVIS est donné** à Annick Leclerc, ayant sa dernière adresse connue au 950, 11<sup>e</sup> Rang, Aston-Jonction, de vous présenter au Greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances du district d'Arthabaska situé au 800, boul. Bois-Francs sud à Victoriaville dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 28 juillet 2022 par le greffier spécial de la division des petites créances dans le dossier 415-32-701084-223.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Victoriaville, 11 août 2022

Agnes Bocquet greffière adjointe de la Cour du Québec

## Nouveau directeur général

Bonjour à tous!

C'est avec beaucoup de passion, d'enthousiasme et d'énergie que je me joins au développement de notre municipalité à titre de nouveau directeur général. L'ambiance du village, le dévouement des bénévoles et des citoyens ainsi que la bonté des gens qui résident dans notre communauté sont des éléments qui ont fait en sorte que je voulais vraiment m'investir dans ce rôle important. Ces éléments ont créé une flamme en moi et je souhaite la transmettre à chacun des citoyens pour continuer à dynamiser notre communauté.

Pour me présenter rapidement, j'ai une grande curiosité qui va faire en sorte que nos conseillers auront plusieurs informations afin de prendre des décisions. Je suis comptable professionnel agréé, ce qui va aider la municipalité à développer de nouveaux outils de travail pour analyser clairement et rapidement plusieurs données avant d'entreprendre des projets. De plus, j'ai un grand désir d'apprendre et de mener à bien chaque projet que j'entreprends.

C'est un grand défi de venir planifier et effectuer la gestion de notre municipalité. Je tiens à remercier **GRANDEMENT** mesdames Jacqueline Leblanc et Martine Lebeau qui ont assisté à mon intégration malgré qu'elles méritent amplement leur retraite. Je me sens maintenant d'attaque pour prendre les rênes et relever les nombreux défis qui toucheront la municipalité.

Au plaisir de vous rencontrer!

François Noël

Directeur général et greffier et trésorier



### LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BULSTRODE SOULIGNE LE DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Le 11 juillet dernier, la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode a souligné le départ de madame Raymonde Croteau, directrice générale depuis près de 8 ans.

À la retraite du domaine bancaire depuis peu lorsqu'elle accepta le défi de diriger une régie incendie, elle y trouva non seulement une deuxième carrière, mais découvrit une passion pour le monde de l'incendie. Madame Croteau a grandement contribué à améliorer et à maintenir le bon fonctionnement de la régie. Sa générosité, son dévouement et son amour pour son travail ont laissé une empreinte qui guidera ses successeurs. C'est aujourd'hui que débute sa deuxième retraite bien méritée. La Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode désire réitérer ses remerciements envers madame Raymonde Croteau et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Dans l'ordre : M. Grégoire Bergeron membre du C.A., M. Gilles Bédard président du C.A., M. François Page membre du C.A., M. Guy Dupuis membre du C.A., M. Sylvain Beaumier directeur incendie, Mme Raymonde Croteau, M. Charles Collin membre du C.A. et M. Martin Tourigny vice-président du C.A.

# Dépanneur Aston

235, rue Vigneault, Aston-Jonction

☎ 819 489-1223



TOURTIÈRE 9,50 \$ PÂTÉ AU POULET, MEXICAIN OU AU SAUMON 10,50 \$ TARTES VARIÉES  
PIZZA SUPER GARNIE 10 POUCES 12,50 \$ PIZZA SUPER GARNIE 13 POUCES 18,50 \$  
SAUCE À SPAGHETTI 500 ML 5,50 \$ SAUCE À SPAGHETTI IL 9,99 \$  
 ET PLUS ENCORE!

LE JEUDI NOUS SERVONS DE DÉLICIEUX REPAS AU COÛT DE 13,50 \$  
ÉLABORÉS PAR NOS BÉNÉVOLES DÉVOUÉS

**NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE**  
LUNDI AU VENDREDI 10H À 19H, SAMEDI 10H À 18H



## Services offerts à votre dépanneur

Comptoir postal

Produits maison (sandwichs, repas, desserts, salades, marinades, etc)

Viande locale (bœuf et wapiti)

Canneberges

Miel et produits d'érable

Bière et vin

Nourriture pour chat, chien et volaille

*Si le bénévole n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais bien parce qu'il n'a pas de prix. Prenons soin de nos bénévoles.*

*Ils sont indispensables à notre développement.*



*Coup  
de coeur  
du  
lecteur*

*Monique Doucet*

## Histoire de notre saint patron le Frère André

**Alfred Bessette connu sous le nom de Frère André est né le 09 août 1845, à Saint-Grégoire-le-Grand au Québec et est décédé le 6 janvier 1937.**

Dès son enfance, il est frêle et souvent malade. Il est

très pieux et devient l'homme religieux le plus célèbre du Québec. Il dépasse les frontières pour s'étendre partout en Amérique et même jusqu'en Europe et dans le reste du monde. Son père est bûcheron et sa mère élève les enfants, tient maison et cultive le potager. Il fait sa première communion à l'âge de 12 ans. Plus tard, il émigre aux États-Unis, où il travaille dans une usine de coton. Ces multiples expériences n'amélioreront pas sa santé, il a des comportements qui inquiètent son entourage. Il se prive de dessert, porte une ceinture

en cuir avec des pointes de fer, ses temps de prières sont longs et très intenses.

En 1867, il revient au Canada. Le curé de Saint-Césaire lui confie des tâches plus ou moins intéressantes (le soin du cheval, le jardin et les gros travaux physiques de la cure).

À l'âge de 25 ans, il se présente au Collège Notre-Dame à Montréal, et y fait son noviciat. En décembre 1870, Alfred Bessette prend l'habit religieux et choisit le nom de Frère André. Il prononce ses vœux temporaires le 22 août 1872 à l'âge de 27 ans et est admis à prononcer sa profession perpétuelle à 28 ans, le 2 février 1874. On lui confie la fonction de portier du Collège Notre-Dame. Il est heureux de pouvoir offrir ses services et de pouvoir prier à sa guise seul ou avec les visiteurs. Vers 1877, il fait sa première guérison. Ensuite, les miracles se propagent très rapidement et cela amena beaucoup d'activités auprès du p'tit frère. Certaines personnes le qualifient de charlatan. Alors il amène ses malades prier devant la statue de saint Joseph qu'il a installée dans une niche sur le Mont Royal. C'est là qu'il nourrit le projet d'y construire une chapelle et d'y créer ainsi un petit sanctuaire dédié à saint Joseph. Grâce aux dons offerts spontanément, le terrain est acquis et le sanctuaire est inauguré le 16 octobre 1904. Pour le frère André, âgé de 59 ans, c'est enfin une belle réussite. Au cours des années, la petite chapelle a grandi pour devenir ce qu'on appelle aujourd'hui l'Oratoire Saint-Joseph. L'ensemble des travaux extérieurs de cette basilique sera terminé en 1967. À la fin de l'année 1936, le frère André se rend à New-York pour solliciter un don au milliardaire M. Rockefeller, pour achever la construction de la basilique. Il sent déjà que la fin approche. Pris d'un malaise, il revient à Montréal. Dans la soirée du 5 janvier, la souffrance le gagne et il décède le 6 janvier 1937, à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance. Ils sont nombreux ceux qui viennent lui rendre hommage et ils viennent de partout aux États-Unis où le frère André était très connu.

Un long processus menant à la canonisation du Frère André débute peu de temps après sa mort, plus précisément le 13 novembre 1940. À la suite de cette démarche, en 1941, le procès informatif s'ouvre sur les vertus du candidat à la sainteté. Finalement, le pape Jean-Paul II a reconnu le premier miracle du Frère André et l'a béatifié le 23 mai 1982 sous le nom de Bienheureux Frère André Bessette. En octobre 2009, un deuxième miracle se produit. Le 17 octobre 2010, le pape Benoît XVI officialise la canonisation du Frère André lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sur la place Saint-Pierre de Rome devant 50 000 pèlerins dont 3 000 Québécois. Le 30 octobre 2010, une grande messe a été célébrée au stade olympique de Montréal par Mgr Jean-Claude Turcotte.

Le 6 janvier 2012, les communautés de Sainte-Eulalie, de Saint-Léonard, de Saint-Raphaël et de Saint-Wenceslas ont retenu Saint-Frère-André pour le nom de leur paroisse.



Micheline Lachance

autrice



## En regardant un peu plus loin

Quand on entend les mots Cercle de Fermières du Québec, l'image se crée souvent d'un groupe de dames qui se réunissent pour jaser, tricoter. Image très réaliste d'ailleurs.

Mais si on regardait un peu plus loin, on verrait qu'une se dévoue dans une activité communautaire, une autre est experte tisserande, une autre peut diriger un conseil d'administration ou rédiger un procès-verbal dans les règles de l'art, ou encore qu'ayant été encouragée à maîtriser sa timidité, une autre a su partager son savoir avec un auditoire attentif, et ainsi de suite pour de nombreuses membres et de diverses façons.

Ces femmes merveilleuses, que j'ai le privilège de côtoyer depuis bientôt soixante ans, contribuent, chacune à sa façon, à la réalisation de la mission des CFQ, soit :

- l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille,
- la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal

Et en plus, elles savent tricoter.

Andrée Vigneault

Cercle de Fermières Aston-Jonction

**CN**

### LES INTRUSIONS SUR LES VOIES FERRÉES SONT DANGEREUSES

Tenez-vous toujours loin des trains et n'oubliez pas qu'il est illégal d'occuper les propriétés ferroviaires et les voies.  
La sécurité de tous en dépend !

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

- Un train mouve à vitesse d'au moins 2 km pour s'immobiliser
- Les trains semblent aller plus lentement et semblent plus éloignés qu'ils ne le sont.
- Les trains modernes sont très silencieux, et il pourrait ne pas les entendre venir.

**Vous détectez un danger ?  
Parlez-en !**  
Appelez la Police du CN au 1 800 465-9239

### Citations savoureuse par René Bergeron

*Les sportifs, les entraîneurs, les commentateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse.*

Le Canadien a travaillé fort, mais la meilleure équipe était sur la glace. Il devrait mettre du vin dans son verre *(de l'eau dans son vin)*.

Je suis heureux comme un pape dans l'eau bénite *(comme un diable dans l'eau bénite)*.

Pour gagner, il faut compter des buts difficiles qu'on appelle « buts difficiles à compter ».

Je suis ni pour ni contre, bien au contraire.

Ça lui passe dix pieds par-dessus le dos d'un canard *(par-dessus la tête)*.

Je la connais comme si je l'avais tripotée *(comme si je l'avais tricotée)*.

Ce joueur patine tellement vite qu'une jambe n'attend pas l'autre.

Pour un joueur de hockey, chaque jour est une nouvelle journée.

Le choix au repêchage du Slovaque Slafkovsky offre un grand potentiel « futur » pour le Canadien.

*Les citations ont été choisies avec soin et discernement. Le nom des auteurs, pour la grande majorité d'entre elles, n'est pas divulgué, laissant toute la place à la cocasserie qu'elles représentent. Leurs auteurs sont des personnalités publiques au langage coloré et imagé.*



## CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

### PIÉTON ET CONDUCTEUR

### PARTAGEONS LA ROUTE!

**Trois-Rivières, le 25 juillet 2022** – Voici quelques conseils de prévention que nous donnons aux piétons, ainsi qu'aux autres usagers de la route, quant aux règles entourant les traverses piétonnières.

#### Le saviez-vous?

Chaque jour au Québec, des piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route, vous devez être concentrés et vigilants!

#### Quelques consignes pour votre sécurité :

##### Être visible

Vous êtes plus à risque dans l'obscurité, car vous êtes moins visibles pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d'être vu par les automobilistes.

##### Sur le trottoir

En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

##### Aux intersections

Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons. S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

##### Vigilance aux passages pour piétons

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

##### Éviter les distractions

L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

##### La ligne d'arrêt pour les automobilistes

Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- Une amende de 100 \$ à 200 \$ et des frais judiciaires;
- Jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Poste de la MRC de Nicolet-Yamaska

**Sûreté du Québec**

819 293-4428      [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

# Activités

25<sup>e</sup>  
édition

## LE GRAND MARCHÉ AUX PUCES EST DE RETOUR !!!

COMMERCANTS - ARTISANS - BROCANTE  
DE 9 H00 À 18 H00  
À SAINT-WENCESLAS

SAMEDI  
17 SEPTEMBRE  
2022



Au profit du Noël des enfants



## MÉCHOUI

LE 17 SEPTEMBRE 2022, 18H  
AU TERRAIN DES LOISIRS D'ASTON

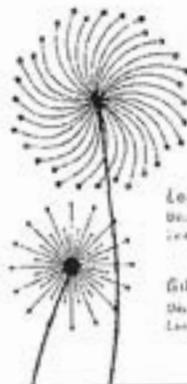
Soirée animée country

Bar sur  
place

Adulte 30\$  
Enfant (3 à 10 ans) 20\$  
Gratuit (0 à 2 ans)

Billet en vente auprès des Loisirs d'Aston  
et au Dépanneur

Les Loisirs d'Aston Inc.



## DÉCÈS

Louise Loranger, Côteau-du-Lac  
Décédée à l'âge de 70 ans le 12 juillet 2022  
L'inhumation aura lieu à l'église St. Hubert.

Gilles Gaiffardeta, Saint-Léonard d'Aston  
Décédé à l'âge de 77 ans  
L'inhumation aura lieu à l'église St. Hubert.



**Les Artisans du p'tit café  
vous reviendront bientôt.  
Le local est en rafraîchissement  
et vous pourrez y retrouver  
une belle variété de produits  
fabriqués par nos artisans.**

**Les Artisans du p'tit café  
ont maintenant un site  
sur Facebook  
<https://www.facebook.com/groups/1701892776771520/>**

**N'hésitez pas à visiter notre site.**



## ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR : RALENTISSEZ !

Bécancour, le 11 août 2022 – Le Transport des personnes de la MRC de Bécancour, TPMRCB, est fier de vous dévoiler la campagne de sensibilisation pour la sécurité routière dans les zones scolaires.

L'objectif est d'assurer la sécurité dans les zones scolaires et de rappeler que l'achalandage augmentera bientôt près des établissements scolaires. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation ainsi que les limites de vitesse.

L'ensemble des municipalités de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska, affiliées au Centre de services scolaires de la Rivéraine seront mises à contribution.

Les transporteurs du réseau scolaire du territoire (Autobus Désilets, Groupe Guévin, Transport scolaire Hélie et Transport Deschailions) ont déterminé, en partenariat avec TPMRCB, les endroits stratégiques où le rappel de la prudence est de mise. C'est grâce à leur excellente collaboration que nous pouvons compter sur leurs autobus afin d'augmenter la visibilité de notre banderole ATTENTION, NOUS SOMMES DE RETOUR : RALENTISSEZ !

La Sûreté du Québec du poste de Bécancour et de Nicolet, par l'entremise de la Sergente coordonnatrice locale en police communautaire, madame Annie Thibodeau, ont corroboré les lieux ciblés. Les policiers effectueront une surveillance accrue aux abords des écoles dans les prochaines semaines.

La Société de l'assurance automobile du Québec, SAAQ, est heureuse de contribuer au financement de ce projet.

### **RAPPEL – Code de la Sécurité routière**

- Article 460 - Conducteur d'un véhicule, a croisé un autobus d'écoliers alors que les feux rouges intermittents étaient en marche ou que le signal d'arrêt était actionné (200 \$ plus les frais, assortis de 9 points d'inaptitude);
- Article 329 - Nul ne peut circuler à une vitesse supérieure à celle indiquée par la signalisation installée. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, entre 7 h et 17 h;
- Article 410 - Conducteur d'un véhicule routier, ne l'a pas immobilisé pour qu'un piéton engagé ou manifestant son intention de s'engager dans un passage pour piétons puisse traverser (100 \$ plus les frais).

Source : Nancy Pépin, directrice Travail : 819 298-3366, poste 3 cellulaire : 819 996-5678

Courriel : nancypepin@cgocable.ca Site internet : www.tpmrcb.ca

## Il faut toujours être vigilant...

Nous sommes le mardi matin 15 août, il est 8 heures. Nous prenons un café au sous-sol de notre résidence.

Daniel, mon mari, monte à l'étage et aperçoit une auto blanche dans la cour, et un individu qui regarde par la porte de côté de la maison. L'individu, voyant Daniel sortir de la maison, descend l'escalier pour le rejoindre.

C'est un homme d'environ 35 ans. Je suis au sous-sol et j'entends Daniel parler. Je pense qu'il parle au chat, mais en montant l'escalier, je vois cet homme complètement nu. Gênée, je redescends au sous-sol laissant Daniel s'occuper de l'individu.

Le gars ne parle pas français, Daniel ne parle pas anglais. Difficile de se comprendre. Finalement le gars montre à Daniel le soleil et se tape la poitrine en disant : «Sun, I'm Jesus » Il ne cessait de répéter ces mots.

Finalement Daniel m'a appelée pour me demander un papier et crayon pour écrire le numéro de plaque de l'auto.

Il n'y avait aucune agressivité chez cet homme, mais il était complètement perdu.

Il est allé à son véhicule, il est revenu pour dire à nouveau : «Sun, I'm Jesus». Puis il a ouvert ses bras et a béni Daniel.

J'ai téléphoné à la SQ pour signaler l'événement. Le policier est arrivé a pris la déposition de Daniel et il a fait de la patrouille sur la route de la Voie Ferrée et dans le village. Puis, ils ont eu une plainte à Saint-Valère où l'individu a récidivé sur des terrains et toujours nu. Il s'est dirigé vers Victoriaville et a recommencé à se promener nu à la vue de tout le monde. En voyant les policiers, il est monté dans son auto et une poursuite sur le boulevard Jutras a commencé. Les policiers ont arrêté la poursuite pour la sécurité des automobilistes et des piétons.

Finalement, l'individu a été capturé à Sainte-Hélène-de-Chester. Il est resté en détention toute une nuit pour qu'il reprenne ses esprits. Le mercredi matin étant toujours dans le même état, il a été transféré à l'hôpital dans l'aile psychiatrique afin d'être évalué mentalement.

La morale de toute cette histoire, c'est que si vous vivez seul(e) quelle que soit l'heure de la journée, cela peut vous arriver n'importe quand. S'il avait fallu que je me retrouve seule au sous-sol et que l'individu entre dans la maison qu'est-ce que j'aurais pu faire???

Ne prenez pas de risque, verrouillez vos portes surtout si vous êtes seul(e) à la maison. N'oubliez pas :

Une personne avertie en vaut deux...

Ginette Lachapelle

---

## Des expressions bien de chez nous

**Mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce** : s'immiscer dans une affaire où il y a des intérêts contradictoires.

**Montrer de quel bois on se chauffe** : montrer ce dont on est capable.

**N'être pas de bois** : ne pas manquer de sensualité.

**Toucher du bois** : désigne un geste superstitieux pour conjurer le mauvais sort.

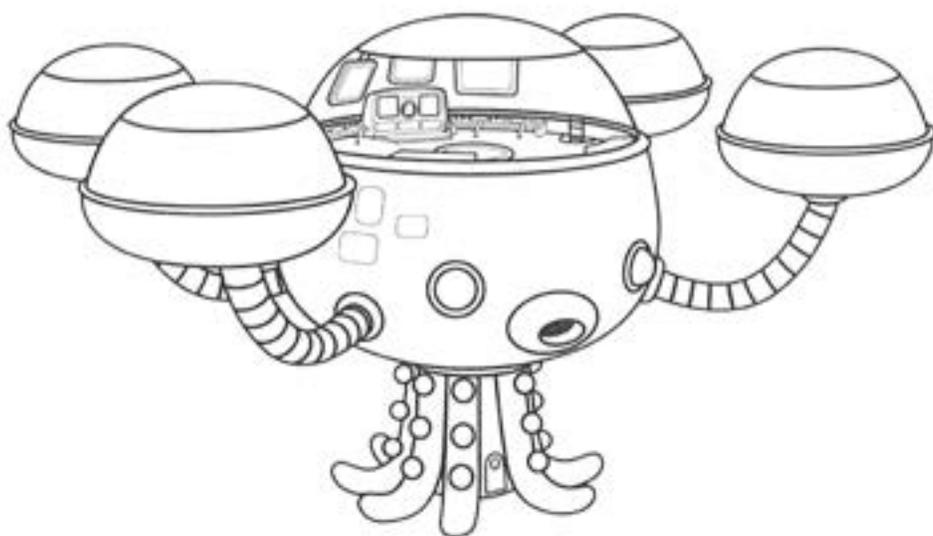
**Chèque en bois** : chèque sans provision.

**Tête de bois** : avoir la tête dure.

**Homme des bois** : homme sauvage.

**La faim chasse le loup du bois** : la nécessité oblige à se montrer.

**Sortir du bois** : se manifester, apparaître au grand jour.



**CINDY TESSIER, CRHA**  
Propriétaire

Accompagnement en gestion  
Entrepreneurs & petites entreprises

(819) 692-9319

c.tessier@cindytessier.com

<https://cindytessier.com>

FORMATIONS

• TENU DE LIVRES

• CONSEILS EN

RESSOURCES HUMAINES

• DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

**Post...**

Il y a une place pour votre  
annonce ici.  
Les tarifs sont de 60 \$  
pour 10 parutions / an.

Appelez-nous au  
**819 489-1158**



**MÉCANIQUE GÉNÉRAL**  
automobile jpg

819-960-5583



Daniel Gagné  
Directeur

automobilejpg@outlook.fr  
1400 principale asten jonction

Traitement d'eau  
**GARAND**



**URGENCE**  
24 h / 7 jours

VENTE  
LOCATION  
SERVICE  
INSTALLATION

**819 752-5563**  
Sans frais : 800 263-5563

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

VENTES/ADMINISTRATION : 233, de la Grande-Ligne  
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville



Licence RBO : 1948-428-41

**LOUIS PLAMONDON**  
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

702, rue Mgr Panet  
NICOLET, QC, J3T 1C6

Tel: (819) 293-2041 | Fax: (819) 293-5522  
1-866-693-2041

[louis.plamondon@parl.gc.ca](mailto:louis.plamondon@parl.gc.ca)

[www.louisplamondon.com](http://www.louisplamondon.com) LouisPlamondonBO



# MERCI À NOS COMMANDITAIRES

## FERME BiBoMEAU

Famille Thibodeau inc.



VENTE DE VIANDE AU DÉTAIL  
819 448-1355



Mario Côté & Denis Côté  
propriétaires

819 225-4414  
819 225-4156  
819 225-4865

BOUCHERIECOTE.CA  
boucheneac@tbb.sympatico.ca

523, rang des Érables  
Ste-Eulalie, QC G0Z 1E0

Gestion  
Joan Marcel  
Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441  
Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,  
Blaincourt (Ste-Genève) G9B 3P3  
gestionm@hotmail.com

## PILKEMASTER



PROCESSEUR À BOIS

## TRANS-PNEU

**PNEUS**  
AUTO - POIDS LOURD - AGRICOLE  
GROS ET DÉTAIL  
SERVICE ROUTIER DISPONIBLE  
Vente de roues (acier)  
Spécialiste des roues mag  
**PRIX COMPÉTITIFS**

348, des Bouleaux  
Ste-Eulalie, QC • G0Z 1E0 **819 225-4155**

## SYLVIE TANGUAY

STYLISTE &  
ZOOCOSMETOLOGUE

**346**  
RANG ?  
ST-SIVÈRE  
G0L 1N0

SPECIALISTE EN TRAITEMENT DE LA MUE  
SOINS DES PÉLAGES ET DE LA PEAU  
VENTE DE MOUTON  
GARDERIE

**f** SYLVIE TANGUAY  
COURRIEL: WWW.STYLISTE@GMAIL.COM  
**889-885-8007**



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Desjardins offre de nombreux avantages  
exclusifs à ses membres. Découvrez-les!

DESJARDINS.COM/AVANTAGES

Desjardins  
Caisse des Bois-Francis

## DEGRANDPRÉ

Puits artésiens

Traitement d'eau  
**DRUMM ND**

Traitement d'eau  
**VIGT**



5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9  
389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville (QC) G6P 1G8

**1 888 797-3286**

# septembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
4	5	6	7	8	9	10
	Fête du travail		 Biblio 18 h 30 à 20 h	Dîner ou souper pour apporter		Biblio 10h à midi
11	12	13	14	15	16	17
	Session du Conseil du Conseil 19 h 30		 Biblio 18 h 30 à 20 h Réunion Cercle de Fermières	Dîner ou souper pour apporter		1 <sup>er</sup> Marche-à-puces Saint-Wenceslas Méchoui Aston-Junction Biblio 10h à midi
18	19	20	21	22	23	24
			 Biblio 18 h 30 à 20 h	Dîner ou souper pour apporter		Biblio 10h à midi
25	26	27	28	29	30	
			 Biblio 18 h 30 à 20 h	Retour des repas au p'tit café	 <b>RDD 3<sup>e</sup> samedi du mois RDD</b> au garage municipal rue Blais de 9 h à 13 h	